

VALETTE

L'ABBAYE DES MOINES BLANCS

Etat des possessions en 1571

Dans un méandre de la Dordogne sur la paroisse d'Auriac (Corrèze), dans un site qui nous paraît aujourd'hui très austère, s'élevait l'abbaye cistercienne de Valette (*vallis laeta*). C'est là que s'étaient regroupés quelques moines qui entreprirent de défricher les lieux pour édifier leur abbaye, dont nous résumons ici l'histoire. Un disciple de Saint-Étienne d'Obazine dénommé Begon d'Escorailles, fonda une première abbaye à *Doumys-Soutre*, aujourd'hui dit « *Le Pestre* », sur la paroisse de Tourniac. Mais celle-ci, mal située, fut transférée deux ans plus tard, en 1145, deux lieues plus bas. Begon d'Escorailles dota largement l'abbaye qui en plus reçut des dons considérables des seigneurs auvergnats et limousins qui, semble-t-il « avaient beaucoup à se faire pardonner ».



Abbaye de Valette au Moyen-Age . Gravure de Pierre Gire

Suivant un inventaire des titres et documents présentant tous les droits et corps de l'abbaye fait en 1571, il nous est possible d'énumérer les lieux qui relevaient de celle-ci⁵. Cependant il importe de préciser que le fait qu'un village soit mentionné dans cette liste de biens ne veut pas dire pour autant que celui-ci appartenait dans sa totalité à l'abbaye. Il pouvait s'agir d'un ou plusieurs *tènements* ou *affars* : un tènement est une propriété agricole avec bâtiments, terres, prés, etc., tandis que l'affar se compose d'un territoire de plusieurs parcelles de différentes natures, sans bâtiment. Quant au terme *grange*, il désignait souvent, aux premiers

⁵ Sources : Archives Nationales ; archives départementales du Cantal et de la Corrèze

temps de l'implantation cistercienne (XIIe et XIIIe siècles), un centre d'exploitation agricole indépendant, éloigné de l'abbaye, confié à un ou plusieurs moines convers. A l'époque du recensement qui nous occupe ici (XVIe), le terme *grange* se réfère simplement à l'ancien bâtiment agricole. On remarquera enfin que, si l'on excepte le cas particulier de la grange du *Brocq* un peu excentrée, la plus grande partie des possessions de l'abbaye de Valette se situaient dans la Xaintrie ou sur ses marches, ce qui va à l'appui de la thèse d'une relative unité historique, géographique et économique de cette région depuis les temps les plus reculés.

Dépendances de l'abbaye de Valette en Haute Auvergne

Tourniac (Paroisse de Pleaux)

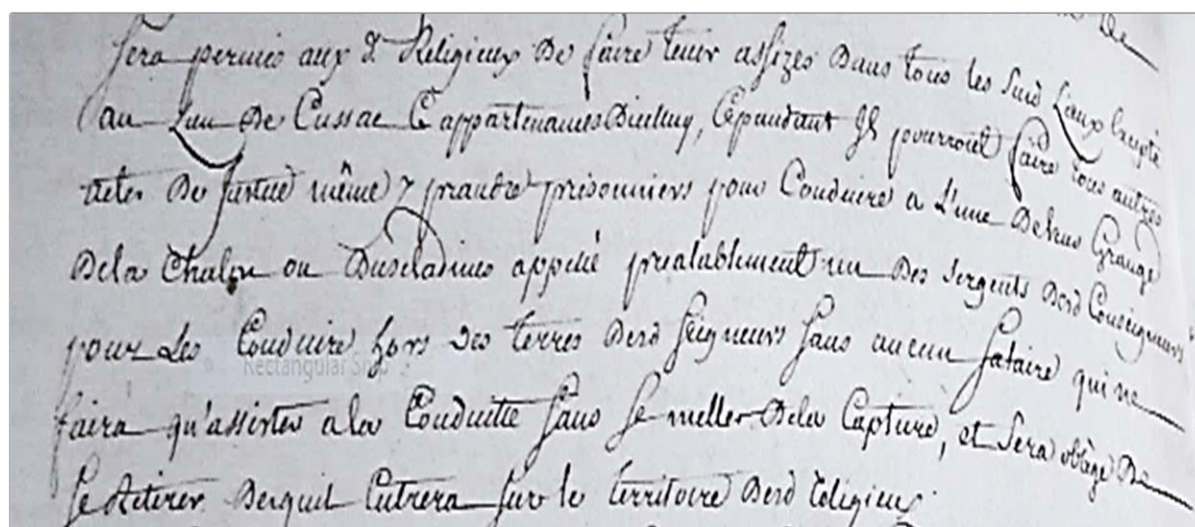
Un domaine au village de *Peridières* en gestion directe et d'autres possessions dans ce même village ; un domaine dit « La grange » à *Doumys-Soutre (Le Pestre)* ; la grange de la *Chalm* ; plusieurs tènements sur le village de *Saligoux* ; les autres tènements de ce village appartenaient aux seigneurs de *Rilhac* et de *Cussac* ; plusieurs tènements au bourg de *Tourniac* avec des affars sur les lieux-dits *Chastailac*, *Delbas* et *Terrieu* ; les villages de *Las Combes*, *Briou (Brieu)*, *Deltour*, *Grelière (La Grillère)*, *Mostalac*, *Labo* et une partie d'*Artiges*.

Barriac (Barriac-les-Bosquets)

Les villages de *La Vaysse (Vaissière ?)*, *Favars*, *Meynil* et *Chamayrac*.

Chausсенac

La grange d'*Escladine* ; Le village de *Chayssials (Cheyssols)* ; des affars au bourg dit « *del Peyro* ».



Copie d'un acte de 1444 où il est question des granges de La Chalm et d'Escladines, propriété des Religieux de Valette Copie de 1778
(Archives privées)

Saint-Bonnet de Salers

Le village de *Bossac* (Boussac) ; les lieux-dits de *Ruzole* (Ruzolles), la *Moncelas* et *Fontanilles*.

Pleaux

Une rente sur la moitié du village de *Salvanhac* (Salvagnac) et une autre moitié au lieu-dit *Laca* ? ;

les affars de *Vaysse* ; au bourg, une rente sur le seigneur de Pleaux de 80 pains blancs ; des rentes sur les villages de *Granoux*, *Nozières*, *Clamoux* et le lieu-dit *Masuge* ? ; le mas de *Rosilla*.

Brageac

Le lieu-dit de *Charafrage*.

Ally

Le lieu-dit de *Chapvernhas* (Chavergne).

Dépendances de l'abbaye de Valette en Bas Limousin - Rive gauche de la Dordogne

Auriac

La grange de *Dezejouls* ; un domaine à *Verchapie* en gestion directe.

Rilhac

Certains droits et rentes sur le bourg dont le domaine de *la Salle* et les affars de *Valat* ; les villages de *Maulgan* (Maugant), *Baschamps*, la *Barrière et Charels* ; prés et terres à *Vizis* (Visis) et au *Viminier* ; tènements de *Clavel* et de *Conort* ; une rente sur *Sommayrac* (Soumeyrat) ; les villages de *Labrousse*, *Recole*, *Eyrac*, *Le Pomeyrol*, *Frouge*, *La Chalmette* et *Le Teil* ; les lieux-dits *Nébalier*, *le Limons*, *Rauliyras* (Rolière).

Saint-Julien aux Bois

Rente sur les lieux-dits *Palmiac*, (Le Bois) *Lecou* (Lecout), *Leconnet*, *Enceze* (Ancèze), *Clamensac*, une maison au bourg, *Noailles* et le *Jaladis* ; un domaine et des tènements au lieu-dit *Laporte* ; la moitié du village de *Beix* ; la grange du lieu-dit *Labesse*.

Darazac

Les affars de *Broas* et de *Feintrein* (Feintrain) ; les lieux-dits *la Brousse* et *Glane*.

Bassignac

Le lieu-dit *Mamolanges* (Maurel ?)

Glénie (Servièr-le-château)

Une rente sur *Vialette* et le lieu-dit *Glénie*.

Saint-Privat :

La grange d'*Artiges* ; les lieux-dits *Lacourt* (Lacour), *Coltines* (Cautine) et *Escossac*.

Saint-Geniez

Une rente sur la Cure.

Saint-Cirgues la Loutre

Le village de *Pers* ; une rente sur un domaine du bourg appartenant au seigneur de Veyrac.

Dépendances de l'abbaye de Valette en Bas-Limousin - Rive droite de la Dordogne

Sarroux

Le *Peuch de Bort* (Puy de Bort) ; la *viale* de St-Julien près - Bort ; les villages de *Salsinhac* et *Delmon*.

La Tronche

Les affars de *Donadieu* et *Champeils* ; les tènements de *Boucharel*, *le Battut* et *la Jarrige*.

Neuvic

Le village de *Vane Soubra* (Vent-Bas) ; les lieux-dits d'*Enchassaignes*, *Vernys Laurens*, *Levige*, *Albinhac* et *le Cernerie*

Cerandon (Sérandon)

Les lieux-dits *Clamensac* (Clémensac), *le Vailh* et *Mazeyra*.

Liginhac (Liginiac)

Les lieux-dits *Vedrines* (Vedrenne) et *Preynolonga* ; les affars de *Mayson*.

Laval (Laval-sur-Luzège)

Rente au bourg de *Laval* ; le lieu-dit *La Jarrige* ; les tènements de *Leschamel* (L'Echamel), *Vinhal*, *Loubos*, *Bernard* et *Delbos*.

Saint-Alary de Foissac (Saint-Hillaire-Foissac)

Les lieux-dits *Besseyras*, *Vedrina* et *Pameyrac*.

Lapleaux

Les lieux-dits *Lou Mas*, *Noailles*, *Soustarro* et *Enchassagne*.

Myard Les lieux-dits *Lebarous* et *Marsolange*.

Mazeyra Le lieu-dit *Argasso* ; les affars de *la Mazeyra*.

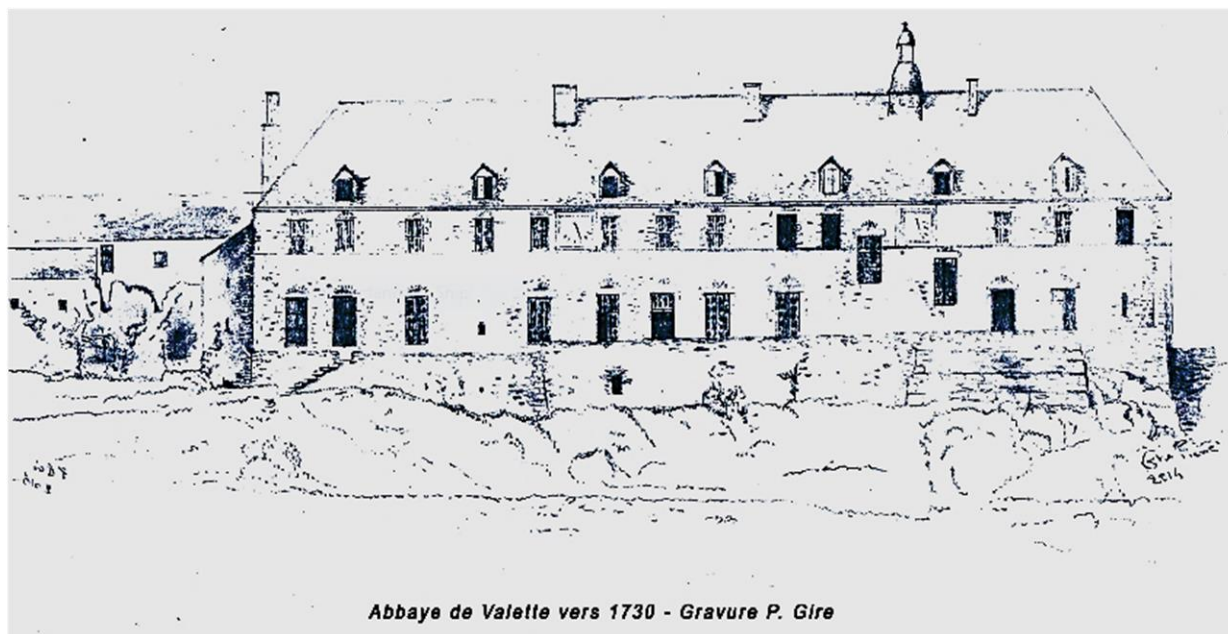
Soursac Un droit de justice sur le lieu-dit *Selva* ; les lieux-dits *d'Autranges*, *la Vernhe*, *Aussinanges*, *Pomeyrol*, *Freyssinol*, *Remyts*, et *Peuch Chabryt* ; les affars *d'Artiges* et *de la Valette* ; sur *Chassagne*, rente de deux quintaux de froment pour faire des hosties.

Anciennement les moines avaient aussi des rentes sur les paroisses de *Saint-Santin*, *Saint-Aulère*, *Moussages*, *Champagnac* et *Chalvignac*. Au moment de l'inventaire, elles n'ont pas été retenues car il y avait longtemps que l'on n'y prélevait plus rien.

Ils possédaient également la *grange du Broc* à *Menet (Cantal)* dont dépendaient dix-huit villages alentour. La *grange* du Brocq, parfois dénommée à tort abbaye, était un important centre d'exploitation indépendant dédié à l'élevage, au sens particulier qu'avait le terme *grange* aux premiers temps de l'implantation cistercienne⁶.

A la Révolution, les revenus de l'abbaye de Valette s'élevaient à 12 869 livres dont 6 695 livres sur Valette même et 6 173 livres sur la grange du Brocq.

Pierre Gire⁷



e

⁶ Sur ce sujet, voir Claude Chappe-Gauthier et Guy Chappe « Les granges fromagères d'Auvergne » (2007)

⁷ Pierre Gire est l'auteur avec Gérard d'Alboy et Marie-F. Houdart d'un ouvrage sur « les Tours de Merle : joyau du Limousin médiéval » publié en 2014 chez Maiade ainsi que d'un ouvrage sur « les fermes médiévales en Xaintrie » publié en 2010 aussi chez Maiade.